

Rixe de Bex: le canton veut ramener le calme

07.07.2006 15:44

Le canton de Vaud veut agir après le saccage d'un bar de Bex par des requérants d'asile du centre de la FAREAS le 27 juin. Harcèlement des trafiquants de drogue et amélioration de la gestion du centre d'accueil sont au programme.

Le catalogue de propositions a été révélé vendredi matin au lendemain de la rencontre entre le conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud et la municipalité de Bex. Cette dernière avait demandé la fermeture pure et simple du centre de la Fondation d'accueil pour les requérants d'asile (FAREAS) ou, au moins, une réduction «drastique» du nombre de requérants.



La police traquera les dealers à Bex pour ramener le calme [Keystone]

Le syndic de BEx avait aussi demandé au canton de mettre en application les mesures de contrainte lorsque la situation l'impose. Un requérant frappé de non entrée en matière (NEM) qui «deale de la drogue» doit être incarcéré et renvoyé, avait-il affirmé, faisant allusion à un des protagonistes principaux de la rixe.

Pas de fermeture

Le chef du Département des institutions et des relations extérieures, a pris actes de ces demandes, mais a expliqué que de telles démarches poseraient des problèmes logistiques et financiers trop importants. "Je ne peux pas mettre les requérants d'asile à la rue", a-t-il déclaré vendredi à la Radio Suisse Romande.

Jean-Claude Mermoud a également souligné qu'une part notable des problèmes que connaît Bex provient de personnes qui ne sont pas logées au centre, où se trouvent environ 150 personnes.

Mais des mesures

Les représentants cantonaux ont toutefois présenté un catalogue de mesures destinées à ramener le calme à Bex. Ainsi, il s'agira d'intensifier les mesures de contrainte et les renvois de personnes impliquées dans des délits liés au trafic de drogue. Les forces de l'ordre devront être plus visibles et le dispositif policier sera renforcé pour "harceler" ceux qui s'adonnent au trafic de drogue.

En outre, des interdictions de périmètres seront prononcées. La surveillance du centre FAREAS sera renforcée et les entrées et sorties strictement contrôlées. Les effectifs du centre seront aussi renforcés, les requérants seront mieux répartis pour éviter les «groupes à risques» et les programmes d'occupation devront être développés.

Expédition punitive des requérants

Le 27 juin dernier, le patron d'un bar de Bex avait grièvement blessé un requérant d'asile guinéen débouté, en possession de cocaïne, et connu des services de police pour voies de fait et trafic de drogue.

En représailles, une vingtaine d'Africains ont saccagé l'établissement, ce qui avait nécessité l'intervention de 18 policiers. Cette altercation a ravivé des tensions qui s'étaient déjà manifestées auparavant entre la population et les requérants du centre de la FAREAS.

ats/cab